

## PROGRAMME D'ACCÈS AU TARIF RÉDUIT CLUB ÉTÉ ET CLUB ADOS

### GÉNÉRALITÉS

Ce programme vise à rendre davantage accessible l'inscription au Club été et au Club ados pour le parent/tuteur ayant un faible revenu ou confronté à une situation personnelle inhabituelle qui le rend vulnérable économiquement.

Les familles admissibles au programme auront droit à une réduction de 40 % du tarif d'inscription du Club été ou Club ados. Il est à noter que la réduction ne s'applique pas au service de garde.

La Division loisirs et vie communautaire fera le lien avec un organisme partenaire, s'il y a lieu, afin de valider que le demandeur est dans une situation financière précaire.

La Division loisirs et vie communautaire est responsable de l'administration du présent programme.

### FONCTIONNEMENT

Le parent ou tuteur doit remplir un **formulaire de demande** de réduction pour la tarification du Club été/ados auprès du secrétariat de la Direction culture, sports et vie communautaire à [loisirculture@ville.magog.qc.ca](mailto:loisirculture@ville.magog.qc.ca), par téléphone au 819 843-3333 poste 814 ou en personne au centre communautaire (95, rue Merry Nord, bureau 113) et retourner le tout avant l'inscription de l'enfant. La décision sera rendue au plus tard une semaine suivant la réception de la demande.

**IMPORTANT :** Pour que la réduction soit appliquée, le parent ou le tuteur doit attendre la confirmation de la Ville **avant de procéder à l'inscription.**